

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	09
Votants	09
absents	06
Procurations	00

L'an Deux Mil vingt cinq

Le 30 Juin à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **24 juin 2025**

PRESENTS : Mr PUJOLS Jean-Louis, REBEYROL Elodie, MOUSSEULT Philippe, FORT Sylvette, POUMEAUD Albert, BINETRUY/MEYER Nadine, CONTAMINE David, FALLEAU Geneviève, PERTUIS Martine.

ABSENTS : BELLEIL Thomas, CHABASSIER David, DECLE Sébastien, DELACOTE Aurélie, EYSSARTIER Jennifer, MARY Sophie.

PROCURATIONS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Lancement maitrise d'œuvre muséographie de l'Hôtel-Dieu

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le code de la commande publique

Vu la délibération n° 2024-088 du 02 décembre 2024 validant la proposition d'une nouvelle muséographie dans l'Hôtel Dieu ;

Vu la délibération n° 2025-012 du 17 février 2025 validant les projets culturels 2025 et le dossier de demande de subvention ;

Vu la délibération n° 2025-033 du 20 mars 2025 pour l'appel à projet 'Valorisation de Sites Patrimoniaux' proposé par la Région Nouvelle Aquitaine et validant la demande de subvention au titre des « Etudes préalables pour les opérations globales de valorisation de sites patrimoniaux » ;

Vu la délibération n° 2025-053 validant le plan de financement provisoire et les demandes de subvention ;

Considérant qu'il y a lieu de lancer une consultation directe pour la maitrise d'œuvre,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de lancer une consultation directe auprès des architectes et/ou bureau d'études pour lancer la maitrise d'œuvre de la muséographie de l'Hôtel-Dieu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Maire à engager la consultation de la maitrise d'œuvre dans le cadre du projet cité ci-dessus et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

➤ **Adopté à 7 Pour, 2 Abstentions et 0 Contre**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 30/06/2025

LE MAIRE,

Jean Louis PUJOLS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250703-2025-054-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2025

Publication : 03/07/2025